

Session du CFM du 03 juin au 03 juillet 2019 (Siège du CFM, Ampefiloha)

L'ouverture de la deuxième première session ordinaire pour cette année, du Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM) s'est tenue le 03 juin dernier à son siège à Ampefiloha. Sous l'égide du président de cet organe constitutionnel, Alphonse Maka, cette session va durer 30 jours. La majorité des membres, issus de différentes régions sont venus assister à cette rencontre trimestrielle.

Plusieurs thèmes sont abordés à cette occasion, notamment les rapports des différentes missions effectuées dans toutes les régions de l'île dans le cadre de la mise en œuvre de la réconciliation nationale, principale mission du CFM. La signature du « Toky nomena » (charte de la bonne conduite) par 60% des candidats des dernières élections législatives a également été au centre de débat. Par ailleurs, toujours dans le souci de préserver le climat politique apaisé, les membres du CFM lors de cette assemblée, font le tour d'horizon des actualités politiques actuelles afin d'apporter des solutions sur certains points menaçant le climat d'apaisement, entre autres le problème d'insécurité.

Plusieurs sujets seront à débattre durant cette session jusqu'à sa clôture qui auront lieu le 03 juillet prochain.